



A retourner au GILS, rue du Parc, 20/5 à 4432 ALLEUR
Par fax : 04/246.59.92 ou mail : secretariat@cdr-gils.be

FORMATIONS 2024 - INSCRIPTIONS

Je soussigné(e)

Institution :

Adresse de facturation :

Tel :

Mail :

Souhaite m'inscrire à :

Lieu : Administration communale de Ans, 1^{er} étage à 4432 ALLEUR

➤ **PLATEFORMES LOCALES**

Présentation de l'OMBUDSFIN

Le jeudi 15 février 2024 de 13h30 à 16h00

Par Jean CATTARUZZA, Ombudsman

Présentation du service de médiation des services financiers et de ses activités.

Questions-réponses

Rencontre avec le Tribunal du travail

Date à déterminer – 2^{ème} semestre 2024

➤ **FORMATIONS PAF 25 € (voir conditions)**

Le rapport à l'argent – sur 3 matinées – nombre de participants limité

Les vendredis 15, 22 et 29 mars 2024 de 8h30 à 12h00

Par V. HONLET, licenciée en kinésithérapie, psychomotricienne relationnelle, enseignante HELMO

Travailler sur notre rapport à l'argent permet de regarder notre rapport à la vie, de lever les obstacles conscients et inconscients et de (re)trouver son pouvoir d'agir. Un passage précieux pour affiner l'accompagnement que l'on propose à la personne endettée.

La démarche proposée s'appuie essentiellement sur l'outil créé par Peter Koenig « la réappropriation des polarités », elle comportera une mise en lien concrète avec le public cible (construction/co-construction).

L'assistance judiciaire

Date à préciser – 2^{ème} semestre 2024

Par A. Toussaint, juriste auprès de MEDENAM, centre de référence de Namur

Marathon du droit

Le lundi 17 juin 2024 de 9h30 à 12h30

Par l'équipe du CRENO

Passage en revue des principales réformes juridiques liées à la médiation de dettes (aspects juridiques et préventifs).

EN PETIT GROUPE – Nombre de participants limité

LIEU : rue du Parc, n°20/5 à 4432 ALLEUR (locaux du GILS)

Alléger son budget en faisant valoir ses droits – Gratuite dans le cadre du FSE

Le lundi 11 mars 2024 de 8h30 à 12h

Par F. JAMAIGNE, C. HEUSCH et C. LAMBOTTE

Cette formation passe en revue les postes du budget et, pour chacun, les différentes aides, primes ou autres tarifs préférentiels qui permettraient d'augmenter les revenus ou réduire les dépenses des ménages.

La guidance budgétaire pas à pas – sur 4 demi-journées - Gratuite dans le cadre du FSE

Les vendredis 17, 24, 31 mai et 7 juin 2024 de 8h30 à 12h00

Par F. JAMAIGNE, C. HEUSCH et C. LAMBOTTE

Les différents aspects du travail depuis la demande jusqu'à la clôture, la convention, la motivation, les postes du budget, les aides possibles, les outils, les collaborations.

Les dettes de couple

Le jeudi 18 avril de 8h30 à 12h30

Par Pablo SALAZAR, juriste au GILS

Mariage, cohabitation légale ou de fait, quelles conséquences sur les engagements financiers ? Quel impact en matière de règlement collectif de dettes ? Quelle incidence lors de recouvrement amiable ou judiciaire ?

Contrats de crédit – approfondissement : contestations - cas pratiques

Le mardi 15 octobre 2024 de 8h30 à 12h30

Par C. DONY et J. GODOY MUINA, juristes au GILS

La formation approfondira les possibilités de contestations des décomptes et contrats transmis par les créanciers. Elle se basera sur des cas réels traités par les juristes du GILS.

Saisies et cessions - sur 2 matinées

Les mardis 21 et 28 novembre 2024 de 8h30 à 12h30

Par A. GALLOY et J. GODOY MUINA, juristes au GILS

A partir de cas pratiques, la formation abordera les procédures de saisie-arrêt et de cession sur les revenus.

LIEU : CPAS de VERVIERS, Rue de Pepinster, 82 à 4800 VERVIERS (Salle 213 – 2^{ème} étage)

☐ **Le tarif des huissiers – sur 2 matinées**

Les jeudis 14 et 21 mars 2024 de 9h00 à 12h30

Par A. GALLOY, juriste au GILS

Initiation au tarif des actes des huissiers de justice et à la lecture de leurs actes et de leurs décomptes établis dans le cadre du recouvrement judiciaire (même formation que celle proposée en 2021 et 2022).

☐ **Contrats de crédit : lecture des documents de crédit, cas pratiques – sur 2 matinées**

Les mardis 17 septembre et 1^{er} octobre 2024 de 8h30 à 12h30

Par C. DONY et J. GODOY MUINA, juristes au GILS

La formation aura pour but de favoriser la compréhension des documents de crédit transmis par les prêteurs et d'analyser le décompte et l'octroi du crédit. Elle se basera sur des cas réels de contestation d'octroi de crédit constatés par les juristes du GILS.

Conditions générales d'inscription aux formations

Qui peut s'inscrire ?

Nos formations s'adressent au personnel des Services de médiation de dettes de la province de Liège.

Comment ?

Au moyen du présent document dûment signé par l'intéressé et son supérieur hiérarchique.

L'inscription sera confirmée par mail.

Quel coût ?

La participation aux plateformes locales et aux groupes de travail est gratuite.

Pour les formations, la participation aux frais s'élève à 25 € la demi-journée, elle est gratuite uniquement pour les médiateurs des CPAS membres du GILS.

Désistement

A noter que toute absence à une formation sera facturée à raison de 25 € à l'employeur que celui-ci soit membre ou non, sauf si celle-ci :

- est communiquée par écrit au GILS au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de la séance ;
- est justifiée par un certificat médical transmis au GILS au plus tard 48h après l'absence.

Report ou annulation

Si une formation devait être annulée ou déplacée par le GILS, le paiement serait intégralement remboursé.

Sauf cas de force majeure, une indemnité de 10 € serait également due par le GILS à l'employeur si l'annulation ou le report n'a pas été communiqué au moins 48 heures avant la date de la formation.

Signature du participant :

Pour accord, le chef de service

Signature :